

Talève sultane, *Porphyrio porphyrio* (Linné, 1758)

Synonyme : Poule sultane, Porphyrio bleu

Classification (Ordre, Famille) : Gruiformes, Rallidés

Description de l'espèce

La Talève sultane est le plus grand rallidé de France. Oiseau aux longues pattes (notamment les doigts) et au bec fort. L'adulte de cette espèce se distingue par un plumage sombre, bleu violet, sauf les sous-caudales qui sont blanches. Le bec, puissant et conique est rouge, de même que les pattes.

Le jeune est brun à gris ardoisé sombre, avec la gorge et les joues blanc sale. L'oiseau est peu enclin au vol, il le fait en général à basse altitude, sur une courte distance, les pattes pendantes.

La mue postnuptiale de l'adulte est complète. En général, toutes les rémiges sont muées, entre juin et août, ce qui rend l'oiseau aptère pendant quelques temps. Une mue partielle pré-nuptiale semble se produire et touche surtout la tête, le cou et le front [bg7]. La mue postjuvénile est également partielle. Elle commence par la tête et les parties supérieures, puis la poitrine, les flancs et les parties inférieures. Elle est en général achevée quatre mois après l'éclosion.

Les émissions vocales de la Talève sultane sont en général des cris nasillards ou ressemblant à des coups de trompette. Ces cris rauques sont souvent émis alors que les oiseaux sont cachés dans la roselière (JCR, CD2/pl.19 ou <http://www.scricciolo.com/eurosongs/canti.htm>).

Longueur totale du corps : 45-50 cm. Poids : 600 à 1 000 g.

Difficultés d'identification (similitudes)

Il n'y a guère d'espèces avec lesquelles la Talève sultane puisse être confondue. Elle est nettement supérieure en taille à la Foulque macroule *Fulica atra*, laquelle est gris-noir avec le bec blanc. De même la Gallinule poule-d'eau *Gallinula chloropus* est singulièrement plus petite, de couleur gris-noir avec les pattes jaunâtres.

Répartition géographique

La Talève sultane a une large aire de répartition. Treize sous-espèces se répartissent en Europe, en Afrique et en Asie tropicale, ainsi qu'en Australie et en Nouvelle-Zélande. En Europe, c'est la sous-espèce type qui se reproduit, essentiellement en Espagne (est et sud du pays) et en Sardaigne. Par ailleurs, une petite population s'est installée en Languedoc-Roussillon depuis 1996 au moins [1 ; 2]. Cette sous-espèce se reproduit également en Afrique du Nord, tandis qu'en Turquie c'est la forme *caspicus* qui niche. Dans le sud-ouest de l'Europe, l'espèce ne fait des déplacements que sur de courtes distances [bg13]. En Russie, les oiseaux sont plus franchement migrateurs, atteignant parfois l'Azerbaïdjan en hiver [bg30].

En dehors de son fief méridional, l'espèce est occasionnelle en France, quoique semblant de plus en plus régulière sur le littoral méditerranéen, notamment en Languedoc-Roussillon et en Camargue. Il existe de rares mentions de l'espèce dans le nord de la France, le Centre-Ouest et dans le département de l'Ain [5 ; bg19].

Biologie

Ecologie

En Europe, l'espèce est inféodée aux marais méditerranéens possédant une eau douce ou saumâtre et entourés d'une épaisse ceinture de végétation palustre (typhas, phragmites, laïches) au faciès hétérogène. Elle fréquente aussi les lacs, les larges fossés, les réservoirs ou les lagunes (non salées) si le niveau des eaux est stable.

Comportements

La Talève sultane tend à rester cachée dans la végétation, apparaissant épisodiquement à la lisière de la ceinture végétale, mais parfois y restant aussi un long moment tout en se nourrissant ou se toilettant. Elle évite de nager, mais peut marcher sur la végétation flottante (nénuphars). On peut aussi l'observer, perchée sur des typhas couchés ou branches basses, à la manière du Butor étoilé *Botaurus stellaris*, et décortiquant une hampe de roseau qu'elle tient avec l'une de ses pattes. Ce rallidé vit en général de façon assez solitaire, souvent en couples, plus rarement en groupes lâches.

Principalement sédentaire, l'espèce peut effectuer cependant des déplacements, notamment après la période de reproduction et surtout si les zones où elles se reproduisent s'assèchent. En France, des déplacements internuptiaux sont probables comme en témoignent les observations dans les sites où l'espèce n'est pas connue nicheuse et correspond probablement à de la dispersion postjuvénile.

Reproduction et dynamique de population

Dès la fin de l'hiver, la Talève sultane peut s'engager dans la reproduction. Des pontes ont été signalées à la fin janvier en Espagne, même si, dans ce pays, elles ont lieu principalement à la fin mars. Chez la sous-espèce type au

moins, les couples sont monogames. Le nid est bâti à la surface de l'eau ; il est constitué de débris de roseaux, de racines et de feuilles de plantes aquatiques, formant une coupe peu profonde. Les deux membres du couple participent à son édification, le mâle collectant davantage du matériel et la femelle construisant. Trois à cinq œufs crème plus ou moins mâchurés de brun ou de violet sont pondus puis incubés pendant 23 à 25 jours par les deux parents (mais la femelle y participe davantage). Une à deux pontes sont effectuées, la deuxième pouvant même être très tardive (août-septembre). Les jeunes, nidifuges, sont nourris par les deux parents et, semble-t-il, parfois également par des jeunes de l'année précédente ou même, de la nichée précédente [4], voire par d'autres adultes, comme cela est observé chez d'autres rallidés. Vers deux semaines, les jeunes commencent à se nourrir seuls. La date d'envol n'est pas connue, mais doit se situer vers 60 jours et celle de l'émancipation vers six à huit semaines [bg7].

Ni l'âge de première reproduction, ni le succès de reproduction ne sont actuellement connus.

Régime alimentaire

La Talève sultane est omnivore. Elle se nourrit surtout de tiges de roseaux, de feuilles, de racines, de fleurs et de graines. La partie animale de son régime alimentaire reste minoritaire : vers, mollusques, insectes, mais aussi petits poissons, serpents, œufs ou poussins d'autres espèces d'oiseaux d'eau.

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1150*- Lagunes côtières (Cor. 21)

3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition* (Cor. 22.13 x (22.41 & 22.421))

3160 - Lacs et mares dystrophes naturels (Cor. 22.14)

3170*- Mares temporaires méditerranéennes (Cor. 22.34)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté du 17/04/81 modifié par l'arrêté du 16/06/99), inscrite en Annexe I de la Directive Oiseaux, et en Annexe II de la Convention de Berne.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

L'espèce s'observe dans des sites désignés en ZPS : Camargue gardoise, étangs montpelliérains, Camargue, sur les étangs de Bagnas et de l'Estagnol (en réserves naturelles). En 2004, sur la ZPS de la Basse vallée de l'Aude, l'espèce a été fortement suspectée nicheuse sur l'étang de la Matte (Hérault) et d'autres contacts ont été établis dans les roselières de Vendres et de Pissevache, en réserves naturelles [X. RUFFRAY, GRIVE & D. CLEMENT, LPO Aude, comm. pers.].

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

A l'échelle européenne l'espèce est en augmentation, notamment en Espagne. Elle ne semble pas menacée actuellement, même si son statut est qualifié de « localisée » par BIRDLIFE INTERNATIONAL [bg2], 90% des effectifs étant concentrés dans moins de dix sites connus.

La population européenne est estimée entre 13 000 et 35 000 couples, la plupart nichant en Espagne (6 400 à 6 700 couples [bg2 ; bg44]). Ailleurs, la population est modeste, avec 450 à 600 couples en Italie (Sardaigne), 500 à 1 500 couples en Russie, 750 à 1 000 en Turquie. Le Portugal n'héberge que 49 à 67 couples.

En France, l'espèce niche depuis les années 1990, avec une première reproduction prouvée en 1996. La population s'élevait à 10 à 15 couples en 1998 [bg19]. Depuis lors, elle niche dans l'Aude - trois couples en 2002 [4] - mais l'on manque d'effectifs au-delà de 2001 pour l'étang de Canet / St Nazaire. Un à trois couples étaient présents dans le Gard en 2004 [3]. La population française compte à ce jour sans doute au moins une vingtaine de couples. Ces oiseaux sont pour partie issus de programmes de réintroduction en Espagne, comme en témoigne la reprise de deux oiseaux tués à la chasse dans l'Hérault en 1992 et en septembre 1994, originaires de Catalogne (archives CHN).

Menaces potentielles

En France les menaces qui pèsent sur l'espèce sont de deux ordres. D'une part, le manque de protection réglementaire fait courir un risque de disparition de certaines zones humides littorales du sud de la France qui accueillent l'espèce, ou sont susceptibles de l'accueillir. Et même si la plupart des milieux sont bien protégés, certains marais privés ne sont pas à l'abri de l'assèchement.

D'autre part, le tir a pu contribuer pour partie à freiner la progression de l'espèce. En effet, jusqu'en 1999, l'espèce était sans statut (ni chassable, ni protégée). Ce flou juridique a permis des prélèvements cynégétiques, puisque un tiers des mentions de l'espèce en région méditerranéenne jusqu'à la fin des années 1990 provenaient de la chasse.

L'espèce peu connue était probablement prise pour une Foulque. Son classement espèce protégée en 1999 clarifie sa situation et ne peut que l'améliorer, même si des Talèves sultanes peuvent toujours faire l'objet de tirs accidentels, notamment en Camargue.

Ailleurs, les épisodes de sécheresse, comme ceux qui sévirent au début des années 1990 dans le sud de l'Espagne peuvent provoquer sinon une mortalité importante, du moins des déplacements d'oiseaux vers des zones en apparence accueillantes, mais ne réunissant que des conditions sub-optimales d'installation.

Propositions de gestion

Les efforts de rétablissement de populations en Espagne ont porté leurs fruits et la population de ce pays est en nette expansion. Lorsque l'espèce a commencé à s'implanter en France, elle ne possédait pas de statut juridique. Elle y est désormais protégée. Cependant, depuis cette implantation, l'espèce ne progresse qu'à petits pas, alors que les milieux qui lui sont potentiellement favorables ne manquent pas. Elle s'y trouve certes en limite d'aire de répartition, où il est connu que les populations présentent une sensibilité plus forte à tous les facteurs environnementaux, y montrant aussi des fluctuations d'effectifs relativement fortes. Les hivers froids pourraient provoquer une forte mortalité. Mais cela n'explique pas tout. Il est en particulier nécessaire d'informer le monde de la chasse de la présence de cette espèce et de son « innocuité » pour la communauté des oiseaux d'eau. Cela pourrait favoriser, à terme, l'implantation de l'espèce ailleurs que dans ses deux bastions actuels.

Il est essentiel de garantir la bonne protection des milieux de prédilection de l'espèce. Le maintien et la restauration des roselières méditerranéennes, tout en veillant à leur connectivité, garantira un retour plus rapide de ce grand rallidé sur tout le pourtour méditerranéen français.

La réalisation du suivi de l'espèce en collaboration avec l'ONCFS, les fédérations de chasseurs et les associations de protection de la nature permettrait de sensibiliser un plus grand nombre de personnes à cette espèce qui reste sans doute en devenir dans une partie de l'hexagone.

Etudes et recherches à développer

Les exigences écologiques de l'espèce en France sont pour le moment peu connues. Il convient en priorité de mieux comprendre sa dynamique sur le littoral méditerranéen français et d'appréhender de façon systématique les facteurs positifs et négatifs qui influent sur celle-ci. Des recensements précis doivent être entrepris au début du printemps, lorsque l'oiseau est loquace, afin d'évaluer l'importance de la population. Jusqu'à présent, hormis quelques exceptions, la découverte de la Talève sultane reste fortuite. Il est vrai que ses densités sont encore bien faibles pour pouvoir la déceler facilement, d'autant que, malgré sa taille imposante, c'est une espèce discrète.

Bibliographie

1. ALEMAN, Y. (1996).- La Talève sultane *Porphyrio porphyrio*, une nouvelle espèce nicheuse pour la France. *Ornithos* 43: 176-177.
2. CAMBRONY, M. & ALEMAN, Y. (1996).- Confirmation de l'implantation de la Talève sultane *Porphyrio porphyrio* dans le département des Pyrénées-Orientales. *Alauda* 64: 443-445.
3. CO Gard (2006).- Synthèse ornithologique pour le Gard, années 2002-2003. *Bulletin du COGard* 6.
4. GONIN, J. & CLÉMENT, D. (2003).- Statut de la Talève sultane *Porphyrio porphyrio* dans l'Aude et en France en 2002. *Ornithos* 10: 252-257.
5. MATHEVET, R. (1997).- La Talève sultane *Porphyrio porphyrio* en France méditerranéenne. *Ornithos* 4: 28-34.